



# **Protocole sanitaire pour les 5 écoles de CAZERES**

- *Ecole maternelle Croix de l'Olivier*
- *Ecole élémentaire Croix de l'Olivier*
- *Ecole maternelle Les Capucins*
- *Ecole élémentaire Les Capucins*
- *Ecole élémentaire L'Hourride*

15 mai 2020

L'épidémie due au coronavirus SARS-CoV2 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes données par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.

### 1- Les mesures d'hygiène

Les mesures habituelles d'hygiène doivent être renforcées afin de limiter la propagation du virus.

#### Pour les enseignants

→ mouchoirs à usage unique	Matériel fourni par la Mairie
→ poubelles munies de sacs, avec couvercle et avec une pédale	matériel fourni par la Mairie Certaines poubelles seront sans couvercle.
→ savon liquide dans les sanitaires	matériel fourni par la Mairie dont la disponibilité et le remplissage des distributeurs seront vérifiés tous les jours par la Mairie
→ gel hydroalcoolique pour les moments où les lavabos ne seraient pas utilisables Pour classe - salle des maîtres -	matériel fourni par la Mairie
→ serviettes en papier à usage unique	matériel fourni par la Mairie dont la disponibilité et le remplissage des distributeurs seront vérifiés tous les jours par la Mairie
→ lingettes désinfectantes virucides pour nettoyer certains objets quand cela est nécessaire (classe)	matériel fourni par la Mairie
→ lingettes désinfectantes (pour les toilettes)	matériel fourni par la Mairie
→ 1 thermomètre « à distance » par école	matériel en attente de livraison

#### Pour les AVS/AESH

→ porter des gants en fonction des situations de travail	matériel fourni par la Mairie
--	-------------------------------

#### Pour le personnel municipal :

Tous les agents ont été équipés d'Équipements Individuels de Protection (EPI composés de : gants, masque, casquette avec visière), de paquets de lingettes désinfectantes et de produits d'entretien aux normes. Un kit combinaison est mis à disposition en cas de besoin.

## Pour les élèves

Pour les gestes barrières, il faudra donc veiller à la disponibilité de :

→ poubelles munies de sacs, avec couvercle et avec une pédale	matériel fourni par la Mairie
→ savon liquide dans les sanitaires	matériel fourni par la Mairie dont la disponibilité et le remplissage des distributeurs seront vérifiés tous les jours par la Mairie
→ gel hydroalcoolique éventuellement sous le contrôle d'un adulte	matériel fourni par la Mairie
→ serviettes en papier à usage unique	Matériel fourni par la Mairie dont la disponibilité et le remplissage des distributeurs seront vérifiés tous les jours par la Mairie

En situation particulière (= enfant malade, qui vomit, pipi et autres) :

+ matériel pour nettoyer les salissures (au sol - sur les élèves) (sciure - matériel pour délimiter...) + lingettes nettoyantes sol + lingettes nettoyantes enfant	matériel fourni par la Mairie
--	-------------------------------

Pour l'intérieur et aussi l'extérieur.

→ des gobelets en carton, jetables en complément des gourdes individuelles	matériel fourni par la Mairie
--	-------------------------------

## **2- Aménagements et entretien des locaux**

### Préambule

Suite à l'épidémie liée au Coronavirus, il est nécessaire d'adapter la manière d'aborder l'hygiène dans les établissements scolaires, maternelles et élémentaires, de la commune, en tenant compte du protocole sanitaire en vigueur. Le présent protocole, s'appuie sur une concertation entre les directrices d'écoles et les services techniques communaux. Ce qui est décrit dans la suite du document, prend en compte les possibilités de fonctionnement des établissements, dans le but unique de protéger la santé des enfants et leur garantir un accueil dans des conditions les meilleures, compte tenu de la situation sanitaire nationale.

Ce protocole est établi pour être commun à l'ensemble des écoles de la commune, afin de systématiser les procédures et mutualiser les moyens, de telle sorte à rendre plus efficace le système, tout en réduisant la possibilité d'un oubli, ou d'une erreur.

## 2.1 Procédure de nettoyage et de désinfection des écoles

### 2.1.1 Procédure d'étude

Afin de mettre en place le nouveau plan d'action sanitaire dans les établissements scolaires, une rencontre in situ avec chacune des directrices a eu lieu, afin de comprendre la manière dont les enseignants pourraient assurer leurs missions, tout en tenant compte de la géométrie, de la constitution des lieux de travail, et en corrélation avec les possibilités de la commune en matière de mise en œuvre des conditions d'hygiène. Ces rencontres ont permis aux deux parties de bien prendre en considération, la réalité du terrain des uns et des autres, afin d'aboutir à une mise en œuvre, la plus efficace et la plus réaliste possible.

Dans tous les établissements, nous avons défini plusieurs types de zones :

- Les zones utilisées pour l'enseignement,
- La circulation des élèves
- La zone de confinement en cas de détection d'un cas de COVID-19
- La circulation réservée uniquement aux personnels
- Les pièces uniquement réservées aux personnels
- Les zones exclusivement condamnées à l'utilisation
- Les zones d'attente des enfants

Sont intégrés les plans des établissements ou sont identifiés ces différentes zones ainsi que les sens de circulation. Les circulations et les pièces utilisées ont été définies communément en tenant compte :

- De la mise en place d'une marche dite « en avant », dans l'espace et dans le temps,
- De prise en compte du règlement de sécurité de lutte contre le risque incendie et de la panique dans les établissements recevant du public,
- Des PPMS existants et validés,
- Du plan vigi-pirate en vigueur.

### 2.1.2 Procédure détaillée de mise en œuvre commune à tous les établissements

Le tableau suivant résume la procédure :

Actions	Planification	Observations
Nettoyage traditionnel	Début 30 minutes après la fin des cours	
Nettoyage de désinfection	De 6h00 à 8H00 du matin	Passage de l'équipe dédiée pour l'alimentation des papiers, lingettes mouchoirs, savons, sciures, collectes des poubelles, changement des sacs, récupération, réapprovisionnement et nettoyage des lingettes réutilisables Etc...
Première intervention de désinfection des sanitaires	Après la rentrée des élèves de chaque groupe	Maternelle : par les ATSEM Elémentaire : Par une équipe dédiée Passage de l'équipe dédiée pour l'alimentation des papiers, lingettes mouchoirs, savons,

		<i>sciures, collectes des poubelles, changement des sacs, récupération, réapprovisionnement et nettoyage des lingettes réutilisables Etc...</i>
<i>Deuxième intervention de désinfection des sanitaires</i>	<i>Après la rentrée de récréation du matin des élèves de chaque groupe</i>	<i>Maternelle : par les ATSEM Elémentaire : Par une équipe dédiée Passage de l'équipe dédié pour l'alimentation des papiers, lingettes mouchoirs, savons, sciures, collectes des poubelles, changement des sacs, récupération, réapprovisionnement et nettoyage des lingettes réutilisables Etc...</i>
<i>Nettoyage de désinfection de l'école de l'interclasse du midi</i>	<i>De la fin des cours du matin à la reprise de l'après midi</i>	<i>Passage de l'équipe dédiée pour l'alimentation des papiers, lingettes mouchoirs, savons, sciures, collectes des poubelles, changement des sacs, récupération, réapprovisionnement et nettoyage des lingettes réutilisables Etc... réalisation de la désinfection des écoles</i>
<i>Troisième intervention de désinfection des sanitaires</i>	<i>Entre la reprise des cours de l'après-midi et la sortie des élèves de chaque groupe</i>	<i>Maternelle : par les ATSEM Elémentaire : Par une équipe dédiée Passage de l'équipe dédié pour l'alimentation des papiers, lingettes mouchoirs, savons, sciures, collectes des poubelles, changement des sacs, récupération, réapprovisionnement et nettoyage des lingettes réutilisables Etc...</i>

### 2.1.3 Personnels mis à disposition pour assurer le protocole sanitaire :

- 3 agents techniques de nettoyages et désinfection du matin des locaux des élémentaires
- 4 ATSEM pour le ménage et la désinfection des maternelles et des sanitaires de maternelles aux récréations
- 2 agents techniques pour le nettoyage des sanitaires, pour l'alimentation des papiers, lingettes mouchoirs, savons, sciures, collectes des poubelles, changement des sacs, récupération, réapprovisionnement et nettoyage des lingettes réutilisables Etc...
- Un responsable de pôle entretien, pour le renfort ponctuel si besoin, la gestion des stocks, la gestion des urgences et la coordination des actions à mener.
- Le Directeur des Services Techniques, pour l'assistance technique, la gestion et l'aide à la coordination des actions à mettre en œuvre en cas de crise, auprès des Directrices d'établissement

Soit un total de 10 agents, mis à disposition pour la mise en œuvre du protocole de nettoyage et désinfection, dont 6 mis à disposition à plein temps.

### **3 Produits et matériels mis à disposition et gestion :**

Les services techniques de la commune s'assureront que l'ensemble des produits et matériels seront mis à disposition en permanence dans les écoles. L'alimentation sera effectuée de manière régulière, afin d'optimiser la gestion des stocks et de ne pas risquer une contamination des différents matériels et contenant des produits, lors d'un stockage in situ.

#### **3-1 Savons**

Les savons utilisés pour le lavage des mains, seront mis à disposition dans des distributeurs dans les sanitaires et de dans les classes de maternelles. La réalimentation sera réalisée par le personnel communal, travaillant dans l'établissement, lorsque cela est nécessaire. Le responsable du pôle nettoyage, vérifiera entre 6h00 et 8H00 que les distributeurs soient alimentés et en assurera leur réapprovisionnement si besoin.

#### **3-2 Gel Hydroalcooliques**

Les gels hydroalcooliques seront mis à disposition dans des distributeurs individuels à poussoir. L'alimentation sera réalisée par un agent des services techniques Le responsable du pôle nettoyage, vérifiera entre 6h00 et 8H00 que les distributeurs soient alimentés et en assurera leur réapprovisionnement si besoin.

#### **3-3 Sciures**

La sciure sera mise à disposition par un agent des services techniques Le responsable du pôle nettoyage, vérifiera entre 6h00 et 8H00 que les distributeurs soient alimentés et en assurera leur réapprovisionnement si besoin.

#### **3-4 Combinaisons jetables**

Il sera déposé deux combinaisons intégrales, nécessaires lorsqu'un enfant aura eu un problème, nécessitant un lavage. La réalimentation sera effectuée sur demande, et le responsable du pôle nettoyage, vérifiera entre 6h00 et 8H00 que les établissements soient alimentés et en assurera leur réapprovisionnement si besoin.

#### **3-5 Masques ou visières**

Il sera déposé le matériel nécessaire pour le personnel communal, nécessaires lorsqu'un enfant aura eu un problème, nécessitant un lavage. La réalimentation sera effectuée sur demande, et le responsable du pôle nettoyage, vérifiera entre 6h00 et 8H00 que les établissements soient alimentés et en assurera leur réapprovisionnement si besoin.

#### **3-6 Gants**

Il sera déposé le matériel nécessaire pour le personnel communal, nécessaires lorsqu'un enfant aura eu un problème, nécessitant un lavage. La réalimentation sera effectuée sur demande, et le responsable du pôle nettoyage, vérifiera entre 6h00 et 8H00 que les établissements soient alimentés et en assurera leur réapprovisionnement si besoin.

### **3-7 Produits Virucides**

*Il sera déposé le matériel nécessaire pour le personnel communal, nécessaires lorsqu'un enfant aura eu un problème, nécessitant un lavage. La réalimentation sera effectuée sur demande, et le responsable du pôle nettoyage, vérifiera entre 6h00 et 8H00 que les établissements soient alimentés et en assurera leur réapprovisionnement si besoin.*

*Le produit utilisé est un produit répondant EN 14 476*

### **3-8 Balais**

*Les balais de nettoyage utilisés sont des balais éponges amovibles réutilisables.*

### **3-9 Lingettes réutilisables**

*Il sera mis à disposition des lingettes réutilisables à la disposition des personnels de nettoyage et enseignants. Ces lingettes seront imbibées de produits, récupérées, lavées à 60°C, et séchées, par l'équipe dédiée. Les lingettes utilisées, seront utilisées comme des lingettes à usage unique. Elles seront déposées dans un sac poubelle, qui sera récupéré par les services techniques, pour leur reconditionnement.*

### **3-10 Sacs poubelles**

*Il sera déposé le matériel nécessaire pour le personnel communal, nécessaires lorsqu'un enfant aura eu un problème, nécessitant un lavage. La réalimentation sera effectuée sur demande, et le responsable du pôle nettoyage, vérifiera entre 6h00 et 8H00 que les établissements soient alimentés et en assurera leur réapprovisionnement si besoin.*

### **3-11 Poubelles**

*Il sera déposé le matériel nécessaire pour le personnel communal, nécessaires lorsqu'un enfant aura eu un problème, nécessitant un lavage. La réalimentation sera effectuée sur demande, et le responsable du pôle nettoyage, vérifiera entre 6h00 et 8H00 que les établissements soient alimentés et en assurera leur réapprovisionnement si besoin.*

### **3-12 Mouchoirs**

*Il sera déposé le matériel nécessaire pour le personnel communal, nécessaires lorsqu'un enfant aura eu un problème, nécessitant un lavage. La réalimentation sera effectuée sur demande, et le responsable du pôle nettoyage, vérifiera entre 6h00 et 8H00 que les établissements soient alimentés et en assurera leur réapprovisionnement si besoin.*

### **3-13 Essuies mains**

*Il sera déposé le matériel nécessaire pour le personnel communal, nécessaires lorsqu'un enfant aura eu un problème, nécessitant un lavage. La réalimentation sera effectuée sur demande, mais le responsable du pôle nettoyage, vérifiera entre 6h00 et 8H00 que les établissements soient alimentés et en assurera leur réapprovisionnement si besoin.*

### **3-14 Lingettes jetables**

*Il sera déposé le matériel nécessaire pour le personnel communal, nécessaires lorsqu'un enfant aura eu un problème, nécessitant un lavage. La réalimentation sera effectuée sur demande, et le responsable du pôle nettoyage, vérifiera entre 6h00 et 8H00 que les établissements soient alimentés et en assurera leur réapprovisionnement si besoin.*

### 3-15 Papier toilettes

*Il sera déposé le matériel nécessaire pour le personnel communal, nécessaires lorsqu'un enfant aura eu un problème, nécessitant un lavage. La réalimentation sera effectuée sur demande, et le responsable du pôle nettoyage, vérifiera entre 6h00 et 8H00 que les établissements soient alimentés et en assurera leur réapprovisionnement si besoin.*

## 4 Agencement des locaux

### 4-1 Méthodologie

*Le directeur des services techniques a rencontré les directrices des établissements, et leur équipe pédagogique. Lors de ces rencontres, les locaux ont été étudiés, de telle sorte que soient :*

- *Mise en place d'un fonctionnement réaliste des équipes pédagogiques*
- *Mise en place d'un fonctionnement réaliste des équipes de nettoyage*
- *Respect du protocole sanitaire*
- *Optimisation des locaux*

### 4-2 Les différents espaces

- *Les zones utilisées pour l'enseignement,*

*En fonction de la présence des équipes pédagogiques, et de la possibilité d'accueil, dans les différents locaux, il a été pris en compte, l'augmentation du travail, lié à la désinfection, une limitation et localisation des locaux a été effectuée. Il a été privilégié l'utilisation de salles, minimisant la circulation dans les couloirs, et donc la proximité des sanitaires et des issues.*

- *La circulation des élèves*

*Des zones de circulation pour les élèves ont été identifiées, à l'intérieur et à l'extérieur. Dans ces circulations sont mises en place des zones d'attente matérialisées.*

- *La zone de confinement circulation réservée uniquement aux personnels*

*La circulation réservée aux personnels, sera matérialisée par une bande au sol qui interdira aux élèves de passer. Ces zones sont nécessaires à l'accès à des pièces uniquement réservées aux personnels*

- *En cas de détection d'un cas de COVID-19*

*Une pièce a été désignée pour mettre en isolement un cas suspect.*

- *Les pièces uniquement réservées aux personnels*

*Il s'agit des bureaux, salles des professeurs, locaux de stockage...*

- *Les zones exclusivement condamnées à l'utilisation*

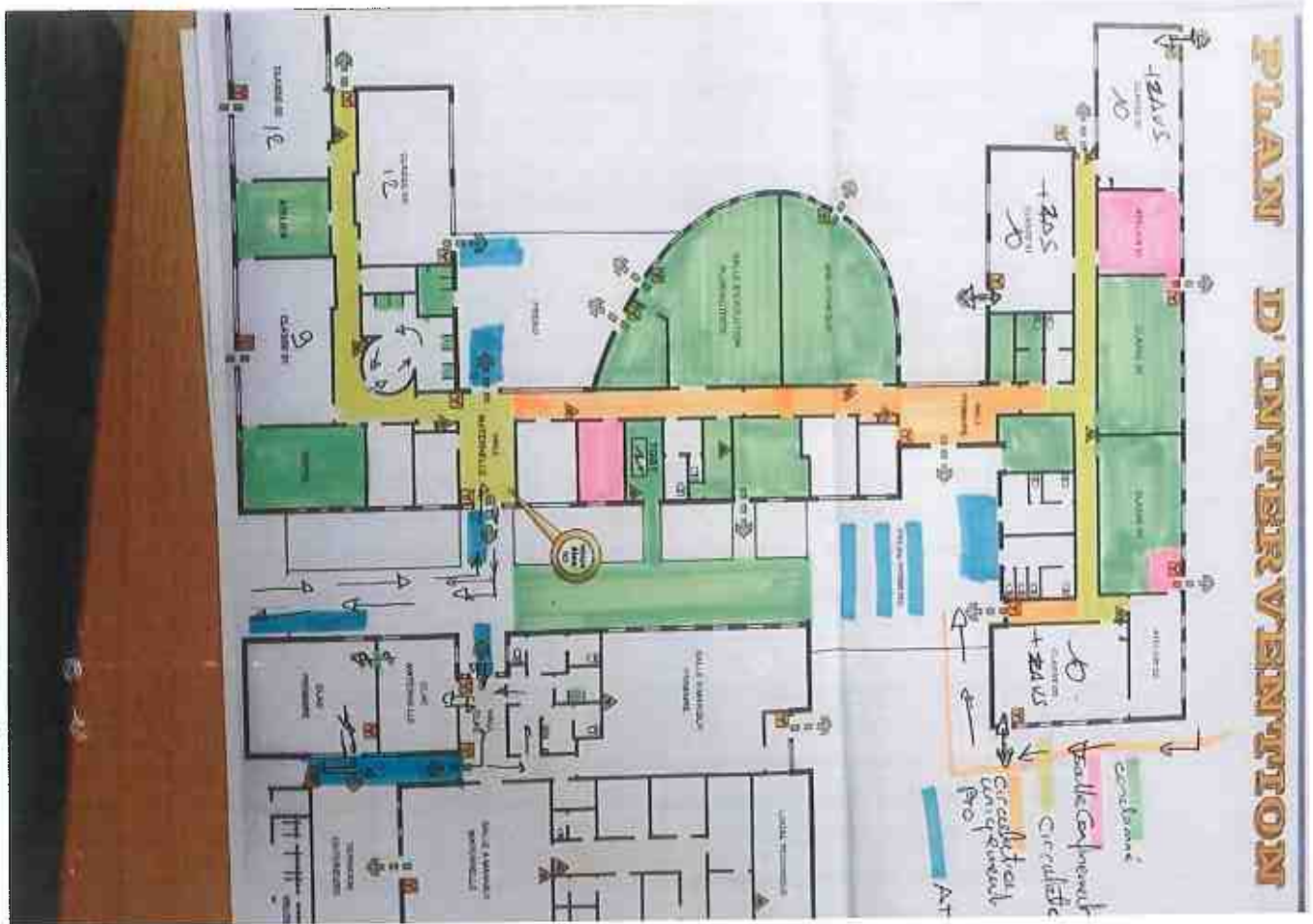
*Ces pièces sont identifiées pour ne plus être utilisées ni par les élèves, ni par les personnels*



4-3 Matérialisation des espaces







## 5 - Intervenants pendant le temps scolaire

Il y aura 1 ATSEM par classe maternelle et un intervenant sportif commun aux écoles interviendra, dans sur le temps scolaire et pourra aider à l'accueil des élèves dès 8 h 30. L'activité des 2 intervenants en Anglais reprendra à la rentrée prochaine.

## 6 - La restauration scolaire

### 6.1 Prise de poste :

- Les agents se changeront les uns après les autres afin qu'il n'y ait qu'une seule personne dans les vestiaires et éviter les contacts, idem pour le départ.
- En plus du protocole habituel de se laver les mains avant de sortir des vestiaires et en arrivant en cuisine, nous désinfecterons nos chaussures en marchant sur la solution désinfectante selon les normes préconisées à la sortie du vestiaire.

### 6.2 Organisation du travail au sein de la cuisine :

- Des masques, une visière individuelle et des gants sont mis à disposition.
- La cuisine est assez grande pour mettre une seule personne par tâche et assez éloignée des autres, en cas de travail rapproché, comme la plonge par exemple, les agents mettront un masque et la visière.

- Pour les ustensiles, nous continuerons à les passer à la machine entre chaque utilisation.
- Pour le linge, nous continuerons à respecter le protocole habituel, à savoir une tenue par jour.
- Les containers poubelles sont déjà désinfectés à chaque passage de la communauté des communes, nous continuerons à respecter ce protocole.
- Pour la réception de la marchandise, nous continuerons à respecter le protocole en veillant bien à faire passer le document à remplir ou à signer à distance, (à voir avec les différents fournisseurs car pour certains, leur protocole a changé et les chauffeurs ne sont plus autorisés à toucher ou signer les documents).
- Pour la pause du matin, les agents continueront à la prendre en cuisine en respectant la distance et pour la pause repas, à La Croix de L'Olivier la personne est seule et aux Capucins les agents mangeront espacés d'un mètre comme les enfants et désinfecteront la table et les 3 chaises après leur passage.

#### 6.3 Organisation du travail au niveau des réfectoires le matin :

- Les fontaines et micro-ondes ont été mis hors service.
- Chaque matin, nous continuerons à respecter le protocole habituel de la désinfection des tables. En revenant des réfectoires, chaque agent se désinfectera les chaussures en marchant sur la solution désinfectante.
- Nous vérifions et si nécessaire réapprovisionnerons les sanitaires ALAE en savon, papier essuie mains, papier toilette.
- Les sanitaires ALAE sont nettoyés par un agent de la Communauté des communes Cœur de Garonne (se référer à leur protocole).

#### 6.4 Organisation du travail au niveau de l'accueil des enfants Croix de l'Olivier et Capucins :

- Un marquage au sol a été fait à l'entrée extérieure des bâtiments côté ALAE et à l'intérieur au niveau des sanitaires, du réfectoire maternelle, de la descente au grand réfectoire, à la sortie de celui-ci.
- Nous avons fait de même pour l'école de La Croix de L'Olivier.
- A la sortie des cours, les enfants sont pris en charge par les ALAE et sont accompagnés dans le bâtiment.
- Toujours accompagnée par les ALAE, les enfants se lavent les mains, vont aux sanitaires si besoin et viennent au grand réfectoire en respectant les distances de sécurité.
- Les tables ont été placées de façon à respecter la distance d'un mètre, il n'y a plus que 2 à 3 places par table (selon la taille de la table) et nous avons fait un point distancé d'un mètre à l'emplacement de l'assiette de chaque enfant.

Afin d'éviter tout contact, nous ferons le service comme nous le faisons le mercredi et les vacances avec quelques changements, à savoir :

- *Le matin, nous continuerons à mettre la table avec un pichet d'eau par table. Par contre nous ne mettrons plus les corbeilles de pain.*
- *Juste avant l'arrivée des enfants, nous mettrons le plat d'entrée sur la table et deux tranches de pain par assiette. Nous ferons un plat de tranches de pain que nous mettrons sur un chariot à disposition des ALAE afin qu'ils puissent servir les enfants si besoin tout en évitant les contacts entre plusieurs personnes.*
- *Les enfants arrivent à 12 h, ils s'installeront aux places prévues dirigés par les ALAE.*
- *S'il faut plus de pain ou d'eau, les ALAE nous donneront le plat du pain ou le pichet ayant déjà servi et nous le remplacerons par un plat ou pichet propre venant de la cuisine.*
- *L'armoire chaude sera mise dans le réfectoire (à l'endroit habituel du mercredi et des vacances) et Les ALAE serviront les enfants.*
- *Afin d'éviter les contacts entre les enfants et les adultes en touchant les plats, pichets, couverts de service, ce sera le même personne qui utilisera les plats, pichets, couverts de service...*
- *Cette organisation est prévue par la communauté des communes Cœur de Garonne.*
- *Une fois que les enfants ont terminé les différents plats, tout sera débarrassé par les ALAE, comme d'habitude sur trois chariots au lieu d'un actuellement mis à disposition dans le réfectoire et les déchets mis à la poubelle comme les ALAE le font déjà le mercredi et les vacances.*
- *Le personnel cuisine récupère les chariots afin de nettoyer la vaisselle, les agents les passeront sur la solution désinfectante et les mettront sur un plateau rempli de cette solution qui sera posée à l'entrée de la cuisine.*
- *Une fois le repas terminé, les enfants quittent le réfectoire, accompagnés des ALAE en respectant les distances.*
- *Les personnels cuisine feront la plonge et désinfecteront le réfectoire en respectant le protocole habituel et en plus les agents passeront de la solution désinfectante avec un vaporisateur sur les pieds des tables et chaises sans les rincer.*
- *En cas d'ouverture des petits réfectoires, le même fonctionnement sera mis en place*
- *Pas de possibilité pour les parents de porter un repas de substitution car pas de possibilité de le mettre au réfrigérateur, pas de micro-ondes non plus.*
- *Pour les menus, nous continuerons à distribuer des repas équilibrés mais en fonction de l'approvisionnement car les fournisseurs n'ont plus la totalité des produits (gamme déconfinement à voir).*
- *Nous avons mis des affiches sur les portes (entrée interdite, pièce désinfectée) et sur les fontaines et frigos (ne pas toucher), il faut absolument que les personnes le respectent.*



*Marquage au sol : règles de distanciation physique*



*Marquage au sol et aménagement tables en fonction des règles de distanciation physique*

## **7 -Le ramassage scolaire - entrées et sorties des écoles**

### **7.1 Le Bus**

*Les horaires de transport sont inchangés. L'accueil des élèves de maternelle ne sera pas assuré dans le bus.*

*Le ramassage est limité à 25 % de la capacité des bus afin de respecter les distanciations physiques.*

### **7.2 Les Entrées et Sorties des écoles**

*Les agents de la police municipale ou un agent communal assureront les entrées et les sorties des écoles.*

- Présence d'un Agent de la Police Municipale ou d'un agent communal sur l'ensemble des horaires des écoles, moyennant un délai toléré de +/- 5 minutes.*

- *L'agent veillera à ce que les enfants soient laissés, au sein d'une aire créée devant chaque entrée d'établissement scolaire et à ce que les parents n'y pénètrent aucunement. (Espace privatif exclusivement réservé aux enfants : éviter le brassage de personnes)*
- *L'agent veillera également au respect des règles barrières, de distanciation physique et ce, sur l'ensemble des personnes présentes.*
- *L'agent veillera, auprès des conducteurs de bus scolaires, à ce qu'aucun enfant ne soit laissé à l'extérieur, en leur rappelant leur responsabilité légale quant aux élèves transportés et ce, jusqu'au portail d'entrée desdits établissements scolaires.*

*Les Agents seront systématiquement dotés de masques de protection, ainsi que de gants, au cours desdites missions dévolues.*

Le Maire

Michel  